



Comité directeur Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> BP rectificatif 2020-2021 AGO et AGE du 12/12/2020	<u>Date de rédaction</u> 09-11-2020
<u>Date / heure de début / durée</u> 07-11-2020 de 14h30 à 16h	<u>Rédacteur</u> Philippe Zwaenepoel
<u>Lieu</u> Visio-conférence	<u>Nom du fichier</u> CD_CR_reunion_07-11-2020.pdf
<u>Participants</u> Voir feuille de présence en annexe	<u>Destinataires (A:)</u> Ligues Comité directeur DTN Secrétariat fédéral
<u>Absents</u> Voir feuille de présence en annexe	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u>

SOMMAIRE

1 Propos liminaires du Président (J-P. Sinanian).....	0
2 BP rectificatif (V. Rouchon)	1
3 AG électorale ; commission de surveillance des opérations électorales ; procédure de vote et de dépouillement (G. Kercret)	2

Compte rendu

Réunion en visio-conférence avec l'outil Zoom. V. Cardineau fait le pointage des participants (cf. feuille de présence).

1 Propos liminaires du Président (J-P. Sinanian)

JP Sinanian remercie les participants de leur présence, pour cette dernière réunion du comité directeur de la mandature 2017-2020.

Il rappelle brièvement le contexte : la dynamique de croissance 2019-2020 cassée par la pandémie, l'arrêt des compétitions, les économies forcées réalisées sur le budget 2019-2020, le redémarrage encourageant de la saison, contrarié par un nouveau confinement.

Il faudra, plus que jamais, travailler en pôles collaboratifs et casser la logique des commissions (ou « silos ») pour compenser et dépasser les séquelles de la pandémie.

Les économies forcées réalisées en 2019-2020 vont permettre d'aider les clubs en difficulté, et de soutenir la reprise dès que la situation sera revenue à la normale.

L'appel à candidatures pour les élections fédérales a suscité plus de candidatures (34) que lors de des dernières élections (27), pour 26 postes à pourvoir, ce qui traduit une bonne santé associative.

Compte tenu d'une prolongation possible du confinement, il est inenvisageable de maintenir l'assemblée générale en présentiel à Valence le 12 décembre ; l'alternative proposée est qu'elle se tienne en visioconférence, à la même date, avec vote dématérialisé comme le permettent nos statuts, via un prestataire professionnel, la société Légavote. Le comité directeur n'émet aucune objection à ce sujet.

Le président insiste sur la nécessité d'avoir une communication fédérale cohérente et maîtrisée, en se montrant tous solidaires des décisions prises par le comité directeur. Par ailleurs, le bureau doit être tenu informé des réunions des commissions, de manière à pouvoir y déléguer l'un de ses membres, si le contexte l'exige.

Le budget prévisionnel, élaboré en mars, a été revisité pour l'adapter aux circonstances présentes. Toutes les projections montrent que la baisse du nombre de licenciés devrait se situer autour de 22 %. JP Sinanian passe la parole à V. Rouchon, trésorière, pour le présenter.

2 BP rectificatif (V. Rouchon)

V. Rouchon présente point par point le BP rectificatif proposé.

1 DEPENSES

1.1 Le fonctionnement administratif ne change pas.

1.2 Les commissions sportives :

1.2.1 Carambole national : + 6 000€ ; nous avons conservé les dotations aux clubs n'ayant pu organiser les championnats de France en 2020 et qui se sont engagés à les prendre en charge en 2021.

1.2.2 Carambole international : - 12 000€ ; 6 compétitions mondiales annulées.

1.2.3 Snooker international : - 2 500€ ; compétition européenne en Irlande du Nord annulée.

1.3 Les commissions techniques :

1.3.1 Développement : + 32 000€ = + 12 000€ pour les appels à projet et + 20 000€ pour les aides aux clubs Résilience Covid.

2 RECETTES

2.1 Les licences : nous avons prévu une baisse de 3250 licences par rapport au prévisionnel qui était de 16400 soit 130 000 €. C'est une estimation haute. La perte de licences peut être moindre si le confinement est levé.

2.2 Partenariat : nous avons prévu 15 000€ (13 000 € Simonis et 2 000 € de divers qui arrivent en cours de saison). En fait, Simonis ne donnera que la moitié soit 6 500 €. Nicolas Henric a trouvé un partenariat avec les Biscuits de Mel de 10 000€ (après le vote du budget) en lien direct avec la diffusion du Blackball Masters sur Sport en France. Comme c'est aujourd'hui très compromis, il ne versera probablement que 5 000 €, donc un ajustement global à 11 500 € au lieu de 15 000€.

3 RESULTAT PREVISIONNEL

Le résultat prévisionnel devient donc déficitaire de 157 000 €, dû en grande partie à la baisse des licences. C'est une projection de scénario assez pessimiste. En fonction de l'évolution du Covid et des confinements, le budget sportif pourrait être fortement modifié ...

La discussion s'engage ; quelques postes sont revus à la hausse et à la baisse :

- Les abandons de frais passent de 10 000 à 5 000 €, en raison d'une diminution des déplacements (moins de compétitions, réunions du CD par visio-conférence, ...)

- Augmentation du budget blackball de 5 000 € pour prendre en compte les tournois blackball Masters ;
- Fonctionnement administratif, diminution des frais de réunion CD/AG

En définitive, compte tenu de ces divers ajustements, le budget prévisionnel passe à 893 753 € déficit compensé par une reprise sur les fonds propres de 158 953 €, ces derniers étant abondés par le résultat excédentaire de 2019-2020.

Le BP rectificatif est ainsi à l'équilibre, avec des marges de manœuvre éventuelles, selon l'évolution du contexte. Ce budget est adopté à l'unanimité par le comité directeur (vote anonyme par la procédure de sondage de Zoom).

Il est souhaité, lors de la présentation à l'AG, de bien faire ressortir la-cohérence entre les deux budgets successifs 2019-2020 et 2020-2021.

Correctifs mineurs de dernière minute : suite aux informations transmises le 9 novembre par le cabinet comptable, les provisions pour retraite ont été portées à 3745 € (contre 2000 €) et les frais de gestion ont été réduits à 30 700 € contre 36 210 €, pour prendre en compte l'abandon de la location des bureaux à Asnières. Le budget prévisionnel définitif s'établit ainsi à 890 000 € avec une reprise sur fonds propres de 155 200 €, ce qui ne modifie en rien la philosophie et l'équilibre général du budget prévisionnel approuvé par le comité directeur.

3 AG électorale ; commission de surveillance des opérations électorales ; procédure de vote et de dépouillement (G. Kercret)

Après examen et la rectification de quelques détails mineurs dans certains formulaires, la Csoé a pu valider les 34 candidatures reçues dans les délais statutaires.

Quelques extraits de casier judiciaire mériteront d'être mis à jour avant l'AG à toutes fins utiles, le règlement intérieur n'étant pas suffisamment précis sur ce point particulier. Rappelons que cet extrait peut être remis au plus tard avant l'ouverture de l'AG (article 4.2 du RI).

Le vote étant réalisé sous forme dématérialisée par le prestataire Légavote, c'est ce dernier qui assurera le rôle de président du bureau de vote et celui des scrutateurs.

Les suffrages étant exprimés, la Csoé aura en charge l'établissement de la liste des élus, prenant en compte à la fois le type de scrutin (plurinominal majoritaire à un tour) et les spécificités « femme, médecin, discipline ».

Eric Vaquier prend la parole pour exprimer tout le plaisir qu'il a eu à faire partie du Comité directeur pendant cette olympiade. Il ne se représente pas pour un nouveau mandat, ayant choisi de changer d'orientation et de se tourner davantage vers la formation.

Eric est chaleureusement remercié par le président pour tout le travail accompli pendant ces quatre années.

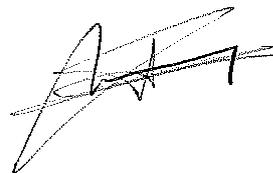
L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 16 h.

Le secrétaire général



Philippe Zwaenepoel

Le Président



Jean-Paul Sinanian
